

LA PHYTOSOCIOLOGIE

I- Généralité :

Au début du **XXe siècle** fleurissent plusieurs écoles de **sociologie végétale**, selon que l'**association** est définie par l'espèce caractéristique (école dite de **Zurich-Montpellier**) ou l'espèce dominante (école dite **Uppsala**). L'unité de base de la phytosociologie est l'**association végétale**, de **composition floristique** déterminée et de **physionomie uniforme**.

Toute la **méthode** de **J. Braun-Blanquet** et de son école dite Zurich-Montpellier, repose sur l'idée qu'il est préférable de se fonder sur les espèces caractéristiques pour définir une association.

En **1915**, dans une étude de la végétation du **mont Aigoual**, il définit l'association végétale comme « un groupement végétal plus ou moins stable et en équilibre avec le milieu ambiant, caractérisé par une composition floristique déterminée dans laquelle certains éléments exclusifs ou à peu près (espèces caractéristiques) révèlent, par leur présence, une écologie particulière et autonome ».

L'association est désignée par l'espèce caractéristique qui est généralement la plus constante dans un groupement. Ces espèces sont des plantes indicatrices d'un milieu particulier dont la présence permet à l'écologue de reconnaître immédiatement certaines caractéristiques du **biotope**.

En **1928**, **J. Braun-Blanquet** publie son ouvrage « **Pflanzensociologie** », somme théorique et méthodologique qui sera longtemps la référence des phytosociologues et qui s'impose dans la plupart des pays.

II- Méthodologie :

L'écologie française a été fortement influencée par l'approche phytosociologique. Pour **Ozenda**, la **(1986)**, partie de l'**écosystème** formée par les **végétaux vasculaires** est presque toujours représentative de son fonctionnement car elle représente quantitativement « l'essentiel de la **biomasse** et des **échanges** ». Il en conclut que la **cartographie de la végétation** est le centre de la **cartographie écologique**. Cette approche phytosociologique a été étendue aux peuplements marins (**Pérès et Picard, 1958**). **J.- M. Pérès** qui a formé des générations d'**océanographes** prônait les avantages de l'**approche qualitative** des peuplements sur l'**approche quantitative**. Il écrivait par exemple : « Les critères de délimitation des biocénoses doivent être essentiellement qualitatifs et doivent porter sur une liste initiale d'espèces (c'est-à-dire sur une connaissance du peuplement) aussi étendu que possible. De cette liste, on doit, par comparaison avec les autres unités du

peuplement déjà définies, extraire les espèces caractéristiques ou largement préférantes qui serviront à caractériser la biocénose étudiée » (Pérès, 1961).

Il ajoute également : « l'unité d'une **biocénose** tient essentiellement, à mon sens, à ce que les espèces qui la composent ont les mêmes exigences ou les mêmes tolérances vis-à-vis des facteurs ambiants. Les fait d'interdépendance des espèces (et surtout les interdépendances de **prédation**) sont des facteurs qui risquent de défigurer momentanément une unité de peuplement, et par conséquent ne sauraient être retenus pour aider à la définir.